

INTRODUCTION À LA PRÉVENTION

Catégorie : ✚ Pour atteindre la conformité en prévention

Durée : 3 h 30

Clientèle : membres du comité SST, membres de la direction et superviseurs

| Objectifs généraux | Objectifs spécifiques au terme de la formation, le participant sera en mesure de... | Contenu |
|--|--|--|
| 1. Reconnaître le cadre législatif encadrant la prévention au Québec | 1.1 Comprendre l'histoire de la prévention au Québec ainsi que le régime en vigueur 1.2 Reconnaître le rôle et les responsabilités des intervenants du réseau de la santé et de la sécurité du travail 1.3 Énumérer les droits et les obligations des employeurs et des travailleurs en vertu de la LSST | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Historique de la LSST ▪ Principales visées de la Loi : élimination des dangers à la source et mécanismes de participation ▪ Rôle et responsabilités des intervenants en SST : CSST (inspecteur), Régie régionale de la santé, CLSC, Association sectorielle ▪ Droits et obligations de l'employeur et des travailleurs ▪ Droit de refus : mécanisme et exceptions ▪ Retrait préventif du travailleur ou de la travailleuse enceinte ou qui allaite : mécanisme et généralités |
| 2. Identifier les mécanismes de participation favorisant une approche préventive | 2.1 Déterminer les mécanismes de participation requis en vertu de la LSST 2.2 Préciser le partage des rôles et des responsabilités en prévention dans son entreprise | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mécanisme de participation en vertu de la LSST : comité SST, programme de santé, programme de prévention et représentant à la prévention ▪ Activités minimales requises à instaurer pour être conforme à la réglementation et aux normes en vigueur ▪ Partage des rôles et des responsabilités en matière de prévention |